

Bonjour à tous et à toutes. Bienvenue à Ronce les Bains.

Le XXI^{ème} séminaire de l'AVVEJ est ouvert.

Son thème : La responsabilité en éducation – l'éducation à la responsabilité.

Nous avons encore une fois un thème qui permet de revisiter, sous un éclairage spécifique, tous les aspects de l'action éducative qui est au centre de la vocation de l'AVVEJ.

Rien n'est moins naturel que la responsabilité, et on peut dire qu'elle est le propre de l'homme. Le but de l'action éducative est alors de faire accéder dans ce domaine, comme dans les autres, au plus haut niveau d'humanité possible.

C'est en effet le propre de l'homme de se préoccuper avant d'agir des conséquences possibles de ses actes, c'est le propre de l'homme d'assumer après coup les conséquences effectives de ses actes.

La nature ignore la notion de responsabilité : les événements et les actes y sont ce qu'ils sont, sans passé et sans avenir, aussi dénués de réflexion que de recours. Il n'y a rien à dire, ni même rien à penser, lorsque le Vésuve ensevelit Pompéi : s'il y a une responsabilité, c'est celle des hommes qui ont construit à cet endroit, celle des autorités qui les ont autorisé à le faire. Il n'y a pas de responsabilité des lions, des requins ou des loups ; lorsqu'un renard ravage une basse-cour, ni lui ni les poules ne sont responsables, alors qu'on se demande ce que faisait l'éleveur. Il n'y a pas de responsabilité de l'arbre dont une branche tombée cause un drame de la route, mais son propriétaire sera mis en cause.

La responsabilité est liée à l'action. Elle implique qu'avant d'agir on apprécie autant que possible les conséquences de ce qu'on va faire pour soi-même, pour les autres, pour la société, pour l'environnement. Elle implique qu'ensuite on se reconnaisse comme la cause de tout ce qui résulte de l'action qu'on a posée, alors même qu'on n'avait pas les moyens de le prévoir – alors même qu'on n'a jamais les moyens de le prévoir. Elle consiste à se reconnaître comme l'auteur de ses actes, à ne pas se réfugier dans un statut d'agent qui ne ferait rien d'autre que ce qu'il est contraint de faire, ou dans un statut d'acteur qui tiendrait un rôle sans se reconnaître dans le personnage qu'il incarne.

Quand nous voulons faire accéder les jeunes qui nous sont confiés à la responsabilité, nous travaillons à les amener à ne pas fuir devant leurs actes en se cachant derrière une impuissance qui les libérerait de toute obligation, ou derrière une toute-puissance fantasmée qui les déchargerait d'avoir à rendre des comptes. Être autonome, c'est pouvoir vivre au sein de la société sans avoir besoin d'une assistance pour s'adapter à ses contraintes et à ses règles. Les jeunes confiés à l'AVVEJ doivent apprendre qu'on ne peut pas être autonome sans être responsable.

Bien sûr toute réflexion sur la responsabilité pourrait buter sur la difficulté, voire l'impossibilité, de discerner le volontaire et l'involontaire : nos actes ne sont pas le produit d'une rationalité pure et structurée, mais résultent tout autant de processus de notre être biologique et de notre être psychique que nous ne maîtrisons pas vraiment, que nous ne comprenons pas vraiment. Nous ne pouvons pas affirmer que c'est volontairement que nous voulons ce que nous voulons ! Mais justement, être responsable, n'est-ce pas décider d'aller

au-delà de cette difficulté, en acceptant d'assumer aussi la part d'involontaire de chacune de nos actions ?

Notre mission d'éducateurs n'est pas d'abord une mission d'enseignement. Mais nous ne pouvons pas oublier que si la responsabilité, l'autonomie, qualifient bien la capacité de vivre dans la société commune avec ses contraintes et ses règles, cette capacité implique des savoirs : d'abord, évidemment, une maîtrise suffisamment large de la langue pour être capable d'entrer en relation avec d'autres que les plus proches et de comprendre des textes de natures diverses, mais aussi une connaissance du monde plus structurée que celle qui résulte des images déversées par la télévision, et les outils techniques nécessaires en vue de l'accès à la vie professionnelle. Là où il y a ignorance, il est difficile d'invoquer la responsabilité.

Nous allons aussi travailler sur la responsabilité au sens juridique, le sens qui est aujourd'hui immédiatement prévalent dans l'esprit de tous : engagement de la responsabilité juridique des travailleurs du secteur social, capacité de l'action éducative à faire intégrer par le jeune qu'elle a en charge qu'il est pris dans un réseau d'obligations contraignantes et – surtout – juridiquement sanctionnables.

Mais cette prévalence du sens juridique pose problème : la judiciarisation forcenée de la société au cours des dernières décennies n'est-elle pas le signe, ou la résultante, de l'évolution des individus vers une vie de plus en plus naturelle, on serait tenté de dire de plus en plus animale, où il n'y a de limite que par la contrainte du policier et du juge ? On retrouverait alors la situation du lion auquel il est interdit d'attaquer ... l'éléphant.

Je me demande si une incivilité ne serait pas justement l'acte d'une personne qui a évacué – ou qui n'a jamais intégré – l'idée qu'elle pourrait être porteuse d'une responsabilité à l'égard d'autrui, à l'égard de la société, à l'égard de l'environnement, dès lors que la loi ne prévoit pas de sanctionner ce qu'elle fait, ou que la force publique n'est pas présente pour faire appliquer la loi.

Or la loi ne peut pas suffire à tout : par exemple, elle ne s'applique pas aux enfants auxquels la maîtresse apprend à lire et à écrire, et même s'ils n'ont que 6 ans, c'est bien en leur faisant prendre conscience de leur responsabilité qu'elle pourra faire fonctionner sa classe. Tout le monde sait ce qui adviendra si elle ne parvient pas à faire admettre cette responsabilité, et le fait qu'elle soit implicite ne change rien.

Notre séminaire est d'abord un lieu de formation, par les conférences et exposés en séances plénières, par les ateliers, mais aussi par les rencontres et les échanges entre des professionnels qui viennent d'établissements différents – ou qui, étant du même établissement, sont trop pris pour avoir le temps d'échanger autant qu'ils le voudraient. Je souhaite qu'il soit aussi un lieu où vive l'esprit associatif, esprit qui s'exprime au travers de nos options fondamentales et de notre projet associatif, qui est à l'origine de ce qu'est l'AVVEJ aujourd'hui et qui est le meilleur garant de sa capacité à poursuivre et à développer son action.

Je vous souhaite à tous un séminaire à la fois très profitable et très agréable, et je passe la parole à Serge Raguideau.

Pierre-Etienne HOLLIER LAROUSSE
Président